



MAIRIE  
DE  
**QUIERS**  
77720

Département de Seine et Marne

Commune de QUIERS

Envoyé en préfecture le 09/01/2024

Reçu en préfecture le 09/01/2024

Publié le

ID : 077-217703818-20231222-DEL\_2023\_42A-DE

**Délibération du conseil Municipal de la commune de QUIERS  
du vendredi 22 décembre 2023**

**DEL-2023-42 A**

Le vendredi vingt-deux décembre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit décembre deux mille vingt-trois, convocation diffusée le même jour, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Davy BRUN M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, M. José CUETO, Mme Marie BRIARD, M. Laurent GADET, Mme Agnès SURATEAU.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** Mme Rozenn LUX qui donne pouvoir à M. Gérard FABRE, Mme Mégane CORDELLE qui donne pouvoir à M. Davy BRUN, M. Jean-François THOLLET, Mme Véronique THOLLET.

**ETAIENT ABSENTS NON EXCUSES :** Mme Laurine DECAUDIN, M. Sacha RACCAH.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Nathalie PAULON

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 8

Nombres de suffrages exprimés : 10

**Objet : Décision modificative N°2 du budget général 2023.**

M. le Maire explique aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparait nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget général 2023.

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 012 6413		9 500,00	
D F 66 66111	9 500,00		
D I 204 204182 OPNI	60 000,00		
D I 21 212 OPNI		287 367,34	
D I 21 2138 OPNI	287 367,34		
D I 21 21538 OPNI		60 000,00	

DETAIL PAR SECTION

		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	347 367,34	9 500,00
	Réductions	347 367,34	9 500,00
Equilibre :	Ouv. - Red.		

## EQUILIBRE

Solde Ouvertures	356 867,34
Solde Réductions	356 867,34
Ouv. -Réd.	

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés :**

**Approuve la décision modificative N° 2 du budget général 2023.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 22 décembre 2023

Par délégation du Maire l'Adjoint, Gérard FABRE

